

Pendant quatre jours, les militaires français de l'opération Turquoise laissent massacrer devant eux les derniers survivants tutsi à Bisesero

Jacques Morel

28 mai 2026, v0.3

L'instruction des plaintes de six rescapés du génocide des Tutsi au Rwanda, déposées le 16 février 2005 devant le Tribunal aux Armées de Paris pour des faits de complicité de génocide à l'encontre de militaires français,¹ a été conclue par un non-lieu sur lequel la Cour de cassation doit encore se prononcer. Dès le début, l'instruction de ce dossier a été entravée. Puis le juge chargé du dossier a déclaré qu'il ne travaillait que pour l'histoire, sous-entendant qu'il n'y aurait pas de mise en examen.

L'instruction de ces plaintes fait apparaître les faits suivants :

1 Le projet génocidaire est connu des dirigeants français

Depuis 1990, les dirigeants français savaient qu'ils s'étaient associés à une entreprise génocidaire. Ainsi, l'amiral Lanxade parle à François Mitterrand des « *forces tutsies* » qui agressent le Rwanda soutenu par la France.² Le président Mitterrand déclare le 17 octobre 1990 : « *il n'y a pas d'intérêt à ce qu'une petite minorité tutsi qui se révolte l'emporte sur la majorité de la population hutu* ». ³. Le 15 octobre 1990, l'ambassadeur Martres évoque la possibilité d'un génocide des Tutsi.⁴ Enfin, le général Varret, chef de la Mission militaire de coopération, a rapporté que, lors de sa visite au Rwanda en décembre 1994, le colonel Rwagafilita, chef d'état-major adjoint de la gendarmerie rwandaise, lui

1. Antoine Comte, William Bourdon *Plainte avec constitution de parties civiles*, 16 février 2005. <https://francegenocidetutsi.org/ComteBourdonPlainte16fevrier2005.pdf>

2. L'amiral [Lanxade], chef de l'état-major particulier, *Note à l'attention de Monsieur le Président de la République* (sous couvert de Monsieur le Secrétaire général), 11 octobre 1990, Objet : Rwanda - Situation. <https://francegenocidetutsi.org/Lanxade19901011.pdf>

3. Conseil des ministres du 17 octobre 1990. <https://francegenocidetutsi.org/ConseilDesMinistres17octobre1990.pdf>

4. Georges Martres, *TD Kigali. Objet : Analyse de la situation par la population d'origine tutsi*, Ambassade de France, Kigali, 15 octobre 1990. <https://francegenocidetutsi.org/Martres15oct1990EliminationTotaleDesTutsi.pdf>

2 DURANT LE GÉNOCIDE, LA FRANCE COMBAT TOUJOURS LE FPR2

avait ainsi expliqué la question tutsie : « *Ils sont très peu nombreux, nous allons les liquider.* »⁵

Hormis l'ambassadeur et l'attaché de défense, les dirigeants français n'utilisent jamais le mot génocide. Ils en sont en revanche parfaitement informés. Leur seul souci est de ne pas paraître y être impliqués. Ainsi l'amiral Lanxade recommande en octobre 1990 le retrait d'une des deux compagnies pour que « *nous ne paraissions pas trop impliqué dans le soutien aux forces armées rwandaises si des exactions graves envers la population étaient mises en évidence dans les opérations en cours.* »⁶

2 Durant le génocide, la France combat toujours le FPR

Le 8 avril 1994, deux jours après l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, l'ordre d'opération Amaryllis pour les troupes françaises qui débarquent le 9 avril reconnaît que « *pour venger la mort du président Habyarimana, les membres de la garde présidentielle ont mené dès le 07 matin des actions de représailles dans la ville de Kigali : - Attaque du bataillon FPR, - Arrestation et élimination des opposants et des tutsi* »⁷. Constaté que la garde présidentielle élimine les Tutsi dans Kigali c'est reconnaître *de facto* qu'un génocide est déclenché. Les autorités françaises le savent donc mais ne le reconnaissent pas pour autant. Le FPR est la seule force qui s'oppose militairement aux tueurs. Il reste considéré par la France comme l'ennemi, l'envahisseur. Vers la fin du génocide, à la veille de l'opération Turquoise, le 22 juin en Conseil des ministres, Mitterrand ose soutenir : « *Si ce pays devait passer sous la domination tutsie, ethnies très minoritaires, qui trouve sa base en Ouganda où certains sont favorables à la création d'un "Tutsiland" englobant non seulement ce dernier pays mais aussi le Rwanda et le Burundi, il est certain que le processus de démocratisation serait interrompu* ». ⁸ Indirectement, il déclare son soutien aux ennemis du FPR, qualifié de « *tutsi* », lequel combat le génocide. Ainsi du début à la fin, Mitterrand a rangé notre pays du côté des auteurs du génocide.

3 Double objectif de l'opération Turquoise

La composition de l'opération Turquoise montre que, derrière l'objectif humanitaire déclaré, se profilait une opération militaire destinée à protéger les

5. *Enquête sur la tragédie rwandaise 1990-1994* [1, Rapport, p. 276].

6. L'Amiral [Lanxade], Chef de l'état-major particulier, *Note à l'attention de Monsieur le Président de la République (sous couvert de Monsieur le Secrétaire général), 11 octobre 1990, Objet : Rwanda - Situation.* <https://francegenocidetutsi.org/Lanxade19901011.pdf>

7. Philippe Mercier, *Ordre d'opération Amaryllis*, EMA, 8 avril 1994. <https://francegenocidetutsi.org/OrdreOpAmaryllis.pdf>

8. *Conseil des ministres (extraits Rwanda) [Déclaration de François Mitterrand]*, Présidence de la République (France), 22 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ConseilDesMinistres22juin1994.pdf>

auteurs du génocide, l'armée rwandaise et les milices.

3.1 Voler au secours de nos amis les tueurs

Les avions de combat, l'artillerie et les blindés étaient inappropriés pour venir en aide aux victimes d'un génocide mais étaient destinés à stopper l'avance du FPR et à maintenir le gouvernement intérimaire, son armée et ses milices dans la moitié ouest du Rwanda y compris Kigali.

Les premiers éléments débarqués au Rwanda sont des membres du Commandement des opérations spéciales (COS) dirigés par le colonel Rosier qui avait combattu le FPR de juin à novembre 1992 comme chef de l'opération Noroît. Il a fait doter l'armée rwandaise de canons de 105 pour augmenter sa puissance de feu contre le FPR. Les artilleurs français en ont fait la démonstration lors des combats de Byumba en juillet 1992. Le ministre rwandais de la Défense le fait décorer pour cela.⁹ Il est aussi l'auteur d'un plan d'intervention des COS à Kigali en mai 1994.¹⁰ Ayant combattu le FPR, il incarne la volonté de lui barrer la route en protégeant ainsi les auteurs du génocide.

3.2 Un prétexte humanitaire pour masquer une opération inavouable

Au Conseil restreint du 15 juin, le président Mitterrand fixe comme objectif à l'intervention militaire d'aller à Kigali pour sauver des orphelins.¹¹

Le projet d'opération soumis par l'amiral Lanxade désigne Kigali comme objectif dans tous les scénarios.¹²

Un projet d'action du COS à Kigali, probablement rédigé par le colonel Rosier, est transmis au sous-chef d'état-major chargé des opérations le 16 juin 1994.¹³ Il prévoit de débarquer de nuit 150 hommes en trois points de Kigali et en trois rotations de cinq hélicoptères depuis Goma.

Si des militaires français étaient parvenus à Kigali, le FPR n'aurait pas pu en prendre le contrôle et la ville serait restée sous le contrôle du gouvernement intérimaire rwandais (GIR).

La mise en sécurité du camp de Nyarushishi le 23 juin par le 1^{er} RPIMA est présentée officiellement comme une opération destinée à démontrer le caractère

9. James Gasana, *Lettre à Son Excellence Monsieur le Président de la République. Objet : Proposition de décoration*, Min. Défense, Kigali, N° 1742/06.2.18, 23 août 1992. <https://francegenocidetutsi.org/19920823JamesGasanaPropositionDeDecorationRosier.pdf>

10. Gabriel Périès, David Servenay, Entretien avec Jacques Rosier, 27 février 2006 et 22 juillet 2006 [13, p. 319].

11. Henri Bentégeat, *Conseil restreint*, Présidence de la République (France), 15 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ConseilRestreint15juin1994.pdf>

12. Jacques Lanxade, *Mémoire sur une opération militaire au Rwanda*, 16 juin 1994 [Date estimée], Min. Défense, Paris, N° 314 /DEF/EMA/COIA/CAS/CD; 2002 Z 163/1; D6676-D6714. <https://francegenocidetutsi.org/MemoireSurUneOperationMilitaireAuRwandaMinDef16061994.pdf>

13. *Fiche - Actions du COS à Kigali*, COS, N° 326/DEF/COS/0PS/CD; SHD GR 2000 Z 163_01; Duclert 20210031/1, 16 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/19940616CosFiche326.pdf>

humanitaire de l'opération Turquoise.

De même, le projet d'installer l'EMMIR (Ensemble médical mobile d'intervention rapide) à Butare était conçu dans le but de justifier la présence militaires française. L'offensive du FPR le 1^{er} juillet a obligé le général Lafourcade à y renoncer.¹⁴

3.3 Échec de l'opération humanitaire

L'antenne chirurgicale parachutiste (ACP) installée à Goma ne comportait que douze lits.¹⁵ Elle était faite pour soigner des militaires français blessés mais non pour soigner les victimes du génocide. Elle a été submergée par l'arrivée d'environ 90 tutsi blessés de Bisesero le 30 juin 1994.

Certaines évacuations humanitaires sont menées dans un but de propagande comme celle des Sœurs de Sainte-Marie à Kibuye évacuées par hélicoptères sur Goma le 28 juin alors qu'elles ne risquaient plus rien puisque des militaires français logeaient dans leur école.

L'échec de l'opération humanitaire est constaté par le colonel Sartre.¹⁶

4 La résistance des Tutsi dans les montagnes de Bisesero

Bisesero, situé sur la Crête Zaïre-Nil qui domine le lac Kivu, est un haut-lieu de la résistance des Tutsi aux attaques qu'ils subissent depuis 1959.

En 1994, ils organisent la résistance aux tueurs. L'attaque générale du 13 mai massacre des dizaines de milliers de Tutsi mais il reste encore des survivants au mois de juin.

Alors que les soldats du FPR étaient encore loin de cette région, le préfet de Kibuye Kayishema rapporte au Gouvernement intérimaire que les Tutsi de Bisesero sont des infiltrés du FPR. Ce ne sont que des éleveurs de vaches qui n'ont jamais vu le FPR.¹⁷

Le préfet demande des armes et le soutien de la gendarmerie pour faire le ratissage dans le cadre de la défense civile du secteur de Bisesero.¹⁸

14. Jean-Claude Lafourcade, *Point de situation [23 h 30]*, PCIAT Turquoise, D5114-D5113; SHD 2003 Z 17/23, 1^{er} juillet 1994. <https://francegenocidetutsi.org/LafourcadePointDeSitu23h30-1juillet1994.pdf>

15. François Pons, *Lettre à Bruno Boudiguët à propos de son livre « Vendredi 13 à Bisesero »*, 4 juin 2014. <https://francegenocidetutsi.org/PonsBoudiguët4juin2014.pdf>

16. Patrice Sartre, *Rapport de fin de mission Turquoise du Chef de corps du GIAR*, PC Nord Turquoise, D3172-D3158, 24 août 1994, . <https://francegenocidetutsi.org/SartreRapportFinMission24aout1994.pdf> ; Rapport Duclert p. 858.

17. Clément Kayishema, *Message au ministère de l'Intérieur. Situation de sécurité dans la préfecture de Kibuye pour la semaine du 29.5.1994 au 2.6.1994*, Préfecture de Kibuye, 2 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/Kayishema2juin1994.pdf>

18. Clément Kayishema, *Télégramme au ministre de la Défense*, Préfecture de Kibuye, 12 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/KayishemaToMinister0fDefence12June1994.pdf>

À l'annonce de l'opération Turquoise, le Gouvernement intérimaire décide d'en finir avec la présence des Tutsi à Bisesero, considéré comme un sanctuaire du FPR. Il demande au commandant militaire de Gisenyi, le colonel Nsenyumva, d'y envoyer des troupes pour appuyer l'opération de ratissage de la population.¹⁹

5 La fausse information d'une offensive FPR sur Kibuye

Au conseil restreint du 22 juin 1994, le ministre de la Défense François Léotard affirme : « *le FPR tente de s'emparer complètement de Kigali et fait effort sur Butare et Kibuye* ». ²⁰ Cette annonce d'une offensive du FPR sur Kibuye reprend la propagande du Gouvernement intérimaire qui assimile les derniers résistants de Bisesero au génocide des Tutsi à des combattants du FPR.

L'état-major français sait que cette information est fausse car les cartes DRM du 23 juin ²¹ comme du 28 juin ²² situent la ligne de front à environ 40 km de Kibuye.

6 Rosier se concerta avec le GIR et les FAR

Alors que l'opération Turquoise est faite dans le cadre des Nations unies, donc est censée être neutre, en Conseil restreint le 22 juin 1994 en présence du Président Mitterrand, l'amiral Lanxade, chef d'état-major des armées, déclare « *Un des problèmes est l'établissement d'un contact technique avec les F.A.R. en gardant une visibilité réduite* », ce qui témoigne de l'intention de profiter de l'opération humanitaire pour soutenir discrètement l'armée rwandaise. ²³

Le colonel Rosier, commandant des forces spéciales (COS), reçoit l'ordre de s'entretenir avec les dirigeants du génocide. Il rencontre le colonel Nsenyumva le 22 juin, ²⁴ puis les ministres Bicamumpaka des Affaires étrangères et Bizimana de la Défense le 24 juin. ²⁵ Il rencontre également les préfets Bagambiki de

19. Edouard Karemera, *Lettre au colonel Nsenyumva*. Objet : *Opération de ratissage à Kibuye*, Min. Intérieur, Kigali, 18 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/KaremeraNsenyumvaBisesero18juin1994AucunTemoinp256.pdf>

20. Henri Bentégeat, *Conseil restreint*, Présidence de la République (France), 22 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ConseilRestreint22juin1994.pdf>

21. *Situation au Rwanda*, DRM, SHD GR 1997 Z 1478_16; 20210031/1, 23 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/SituRwandaDrm23juin1994.pdf>

22. *Situation au Rwanda. Carte DRM envoyée par le général Quesnot à François Mitterrand*, DRM, 28 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/QuesnotDRMcarte-28juin1994.pdf>

23. Henri Bentégeat, *Conseil restreint*, Présidence de la République (France), 22 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ConseilRestreint22juin1994.pdf>

24. Jacques Rosier, *Fax au général Le Page*, COS, D7271-D7270, 23 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/RosierLePage23juin7h30.pdf>

25. Jacques Rosier, *Note manuscrite du colonel Rosier au général Le Page*, COS, 25 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/RosierLepage25juin1994.pdf>

Cyangugu et Kayishema de Kibuye.²⁶

6.1 Les Français laissent faire les miliciens

Le colonel Rosier n'a pas l'intention de désarmer les miliciens qui sont les principaux auteurs des massacres. « *Ils font la guerre, dit-il, par souci de neutralité, nous n'avons pas à intervenir* ». ²⁷

Plusieurs fois des photographes surprennent des militaires français côtoyer des miliciens à l'entraînement ou même participer à cet entraînement.

- Peter Turnley, *1994 - Refugees, Rwanda*, CORBIS, 1994, <https://francegenocidetutsi.org/TL017906.jpg> ;

- Peter Turnley, *Rwandan Soldier Trainees. A group of Rwandan recruits carrying model rifles march down a road*, CORBIS, 1994, <https://francegenocidetutsi.org/TL017924.jpg> ;

- Peter Turnley, *Soldier Walking Past Militia. While a French soldier on patrol walks past, a group of Hutu militia men trains*, CORBIS, 1994, <https://francegenocidetutsi.org/TL017910.jpg> ;

- Peter Turnley, *1994-Refugees, Rwanda*, CORBIS, 1994, <https://francegenocidetutsi.org/TL017912.jpg> ;

- Peter Turnley, *Un officier militaire français entraîne les milices Interahamwe*, 1994, <https://francegenocidetutsi.org/photo-1-104.jpg> ;

- *A French soldier supervises the training of Interahamwe militiamen. The Interahamwe killed more than 1 million Tutsi during the Genocide*, The New Times, June 1994, <https://francegenocidetutsi.org/15077577561.jpg> ;

- Peter Turnley, *Rwandan Soldier Trainees. A group of Rwandan recruits carrying model rifles march down a road*, CORBIS, June 1994, <https://francegenocidetutsi.org/TL017924.jpg> ;

- Scott Peterson, *Unidentified soldier assists Hutu militia training June 26, 1994 in Rwanda*, Getty, June 26, 1994, <https://francegenocidetutsi.org/741911.jpg> ;

- Pascal Guyot, *Un soldat français le 26 juin 1994 à Ginsenye [sic] au Rwanda*, AFP, 26 juin 1994, <https://francegenocidetutsi.org/f433ebc0aa8a390a608629a2974c7e270e76.jpg> ;

- Pascal Guyot, *Une patrouille française et des miliciens hutus, en juin 1994, au Rwanda*, AFP, 27 juin 1994, <https://francegenocidetutsi.org/Guyot20mn.jpg> ;

- Pascal Guyot, *Des recrues hutues du gouvernement rwandais s'entraînent à Gisenyi, à 30 km de la frontière avec la RDC, en juin 1994, sous le regard d'un soldat français*, AFP, 27 juin 1994, <https://francegenocidetutsi.org/GuyotPascalInterahamweSoldatFrancais.jpg> .

26. Jacques Rosier, *FM Col. Rosier TO Gal Le Page [Fax manuscrit]*, COS, SHD GR 2000 Z 163_01; 20210031/1, 26 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/19940626RosierNoteSituation.pdf>

27. Stephen Smith, *Dialogue difficile avec les massacreurs*, Libération, 27 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/SmithDialogueDifficileAvecMassacreursLibe27juin1994.pdf>

- Gilles Bassignac, *Training Of Young Rwandan Hutu On The Road To Kigali On June 27Th, 1994. French Soldiers Watching Young Hutus Training*, Getty, Gamma-Rapho, June 27, 1994, <https://francegenocidetutsi.org/113423014.jpg>.

- *Soldats français et miliciens hutu à l'entraînement*, 27 juin 1994 [Date supposée], <https://francegenocidetutsi.org/Turquoise103212.jpg>.

7 Les Français sont informés de la présence de survivants tutsi à Bisesero le 26 juin 1994

Le 26 juin, les journalistes Sam Kiley du Times et Vincent Hugué de *l'Express* rencontrent une colonne française commandée par le capitaine Éric Bucquet. Kiley lui montre Bisesero sur la carte où se trouvent des Tutsi survivants. La scène est filmée par Christiane Amanpour de CNN.²⁸

Il est certain que le capitaine Bucquet a transmis cette information. Elle n'a suscité aucune réaction du commandement. L'état-major du RICM n'étant pas encore installé il y a lieu de croire que l'échelon hiérarchique au-dessus de Bucquet était le colonel Rosier.

8 Les commandos de l'air rencontrent des Tutsi traqués le 27 juin 1994 et les abandonnent

Des commandos de l'air dirigé par le lieutenant-colonel Duval, alias Diego, s'installent à Kibuye le 26 juin 1994 dans une école tenue par des religieuses. Celles-ci leur révèlent que les massacres se poursuivent à Bisesero. Le 27 juin, Duval monte à Bisesero avec un petit groupe de reconnaissance et des journalistes. Ils rencontrent des Tutsi traqués comme du gibier mais les abandonnent, leur promettant de revenir dans deux ou trois jours.²⁹ Revenu à Kibuye, Duval informe sa hiérarchie sur la situation de ces survivants, mais celle-ci prétend qu'il n'a envoyé son rapport que le 29 juin comme indiqué sur son fax conservé aux archives militaires.³⁰ Comment y croire alors qu'il a téléphoné et faxé à son retour à Kibuye le 27 au soir ? Rosier lui interdit de retourner à Bisesero. Duval le confirmera une seconde fois devant le juge Choquet.³¹

L'affirmation dans le livre de Vincent Duclert selon laquelle le fax de Duval

28. Christiane Amanpour, *Rwanda French Patrol*, CNN, Tape No : B10726#025 ; CNN ID : 90318093, June 26, 1994. <https://francegenocidetutsi.org/KileyBucquet26juin1994.mp4>

29. Patrick de Saint-Exupéry, *Rwanda : les assassins racontent leurs massacres*, Le Figaro, 29 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/LesAssassinsRacontentLeursMassacres.pdf>

30. Jean-Rémi Duval, *Fax n° 3 [Date réelle : 27 juin 1994]*, SHD 2003 Z 17/23, 29 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/DuvalFax3-27juin1994.pdf>

31. Claude Choquet, *Audition de Jean-Rémi Duval*, TGI de Paris, D15785, 18 juin 2013. <https://francegenocidetutsi.org/DuvalAudition18juin2013caviarde.pdf>

était en panne³² est contredite par les déclarations de celui-ci au juge Choquet. Quoi qu'il en soit, Duval a également informé Rosier par téléphone le 27 juin au soir.

9 Le 27 juin 1994 Gillier fraternise avec les organisateurs des massacres

Le capitaine de frégate Gillier s'installe le 27 juin avec ses commandos de marine à Gishyita, à 5 kilomètres de Bisesero. Il s'informe auprès du bourgmestre Sikubwabo et du ministre de l'Information Niyitegeka et transmet toutes leurs allégations. Or ce sont eux qui organisent les massacres.³³

Vers 15 h le 27 juin, le PC du général Lafourcade, commandant l'opération Turquoise, informe Paris que des Tutsi sont massacrés dans la région de Gishyita par des miliciens. Ce sont les miliciens que Gillier voit partir et revenir à Gishyita.³⁴

10 Le 27 juin 1994 au soir, Rosier fait croire que les Tutsi traqués sont des combattants du FPR infiltrés

Ce soir du 27 juin, son supérieur, le colonel Rosier, révèle aux journalistes que des éléments du Front patriotique rwandais (FPR) se seraient infiltrés près de Kibuye et auraient affronté la « *défense civile* ». « *Le FPR est infiltré très, très loin en territoire du gouvernement rwandais* », dit le reporter de France 2, « *sa volonté est de couper en deux ce qu'il reste du Rwanda* ». ³⁵ TF1 annonce également qu'un accrochage entre 1 000 à 2 000 hommes du FPR et les milices hutu appuyées par l'armée gouvernementale se serait déroulé à 15 kilomètres de la ville de Kibuye.³⁶ La mystification est totale, les Tutsi traqués deviennent des agresseurs.

32. Vincent Duclert, *La France face au génocide des Tutsi*, Tallandier, 2024, pp. 298, 314, 561

33. Marin Gillier, *De : Omar. À : Romuald. Le 27/12/00Z - Situation*, COS, NMR : 07/TQ2 ; SHD GR 2000 Z 163_01 ; Duclert 20210031/1, 27 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/19940627FromOmarToRomuald.pdf>

34. *To Rens Défense Paris Objet : Appréciation de situation*, PCIAT Turquoise, NMR /PCIAT/B2/CD, 27 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/PciatAppreciationSituation27juin1994.pdf>

35. Paul Amar, *Un affrontement aurait opposé des soldats gouvernementaux à des membres du Front patriotique à l'Ouest du pays, à quelques kilomètres à peine des positions françaises*, France 2, 27 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ScriptFrance2JournalDe20HeuresPremierePartie27061994.pdf>

36. Patrick Poivre d'Arvor, *Un accrochage entre 1 000 à 2 000 hommes du FPR et les milices hutu appuyées par l'armée gouvernementale se serait déroulé à 15 kilomètres de la ville de Kibuye*, TF1, 27 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ScriptTF1JournalDe20Heures27061994.pdf>

À Paris, les responsables français étaient persuadés que le FPR avançait par infiltration et que qu'« *un Tutsi peut s'avérer un combattant du FPR en puissance* ». ³⁷ De plus, alors que l'armée rwandaise se débandait, il n'y avait que les milices et les groupes d'auto-défense qui manifestaient leur volonté de se battre contre le FPR.

11 Le 27 juin au soir, le général Lafourcade est informé mais décide de ne rien faire

Dans son Point de situation du 27 juin 1994 à 22 h, le général Lafourcade confirme « *qu'il y aurait un nombre assez élevé d'hommes en armes (1 000 h ?) dispersés par groupes dans le triangle GISHYITA - Mt KARONGI et GISOVU.* ». Il pense que se sont des Tutsi ayant fui les massacres d'avril plutôt que des éléments FPR infiltrés mais il décide de faire une reconnaissance après la visite du ministre Léotard le 29 juin. ³⁸

12 Les Tutsi sont massacrés jusqu'au 30 juin 1994 inclus

Durant trois jours, les attaques contre ces « morts-vivants » ne cessent pas, alors que des commandos de marine français observent avec leurs jumelles à 5 kilomètres de là et laissent passer les assassins armés de fusils, de machettes et de bâtons cloutés.

13 Le 28 juin 1994, Rosier fait évacuer les religieuses de Kibuye alors qu'il est informé des Tutsi traqués à Bisesero

Le 28 juin, Rosier fait évacuer par hélicoptères les Sœurs de Namur à Kibuye. Elles ne risquaient plus rien puisque les commandos français logeaient dans leur école. Une vidéo de l'ECPAD montre Rosier écoutant le récit de la rencontre avec les Tutsi la veille à Bisesero. Le sergent Meynier lui parle de ces « *mecs qui se trimballaient avec des morceaux de chair arrachée* ». « *Hum, hum, ouais, ouais* », fait le colonel, tout en essuyant sa veste de ses mains. ³⁹ Le colonel Rosier est donc parfaitement informé des massacres toujours en cours à Bisesero.

³⁷. Jacques Isnard, *M. Léotard va inspecter un dispositif encore léger et fragile*, Le Monde, 29 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/IsnardLM29juin1994.pdf>

³⁸. Jean-Claude Lafourcade, *Point de situation [22 h 00]*, PCIAT Turquoise, 27 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/LafourcadePointDeSit27juin1994.pdf>

³⁹. Claude Savriacouty, *Entretien du sergent Meynier et du colonel Rosier à Kibuye [Transcription]*, ECPAD, 28 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/EntretienDuSergentMeynierEtDuColonelRosier28Juin1994.pdf>, <https://francegenocidetutsi.org/RosierMeynier28juin1994.mp4>

14 Le 28 juin 1994, les Français sont avertis de l'attaque du lendemain à Bisesero

Le « Communiqué aux Autorités COSA le 28 soir »⁴⁰ contient ceci : « *Un SITREP FAR concernant les opérations d'hier dans la région KIBUYE mentionne que ce sont les FAR qui ont été surpris pendant la mep et la préparation de leur opération. Elle serait remise à demain* ». En clair, un « Situation Report » des Forces armées rwandaises – qui participent au génocide – mentionne qu'elles ont été surprises hier, 27 juin, pendant la mise en place et la préparation de leur opération. Quelle opération? Celle du 27 observée par les commandos de marine depuis Gishyita. Surprises par qui? Par la reconnaissance de Diego dans les montagnes de Bisesero sur un renseignement donné par les Sœurs de Kibuye. L'opération serait donc remise au lendemain 29 juin, jour de la visite du ministre François Léotard.

15 Le 29 juin 1994, les Tutsi de Bisesero sont massacrés pendant la visite du ministre Léotard

Effectivement le 29, quand celui-ci est à Gishyita, « *des coups de feu résonnent régulièrement sur la crête* » rapporte Corine Lesnes du *Monde*. Pendant que le ministre inspecte ses troupes mandatées par l'ONU pour arrêter les massacres, le nettoyage ethnique se poursuit à Bisesero. Pressé par des journalistes qui lui disent qu'ils ont vu là-haut « *quatre enfants aux mains brûlées* » et qu'il y aurait « *encore trois mille Tutsis prisonniers* », le ministre dit, selon Corine Lesnes, « *demain, on va y aller* ». ⁴¹

Mais les informations communiquées aux journalistes par les responsables français sont tout autre. Selon eux, des membres du FPR se sont infiltrés près du lac Kivu et harcèlent des villages situés au sud de Kibuye, visant à couper la zone gouvernementale. ⁴² Selon les commandos de marine, il y aurait 1 000 à 2 000 « *combattants du FPR* » fortement armés à trois ou quatre kilomètres de Gishyita au bord du lac Kivu. ⁴³

40. *Communiqué aux Autorités COSA le 28 soir*, COS, D5023, SHD 2003 Z 17/23, 28 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/CrqCos28juin1994.pdf>

41. Corine Lesnes, *M. Léotard craint de nouvelles difficultés pour le dispositif « Turquoise »*, *Le Monde*, 1^{er} juillet 1994. <https://francegenocidetutsi.org/LeMondeLesnesLeotard1juillet1994p4.pdf>

42. Michela Wrong, *Présence FPR près du camp français à Gishyita*, Reuters, 29 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/MichelaWrong29Juin1994.pdf>

43. Christian Millet, *Le ministre de la défense constate au Rwanda la difficulté de l'opération "Turquoise"*, AFP, 29 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ChristianMilletKibuyeAFP29juin1994.pdf>

16 Le 29 juin 1994 à Paris, l'amiral Lanxade dit que les victimes sont les assassins

Au Conseil restreint du 29 juin, l'amiral Lanxade dit à Mitterrand : « *Les affrontements continuent entre milices hutues et maquis tutsis* ». ⁴⁴ Il considère les Tutsi comme une force armée. À Mitterrand qui lui demande ce qui se passe en zone tutsie, il dit qu'ils ont fait le vide. « *La zone tutsie est un Tutsiland* », laissant entendre qu'ils liquident les Hutu dont on retrouve les cadavres jusque dans le lac Victoria. L'inversion entre bourreaux et victimes constitue le catéchisme des dirigeants français jusqu'à la fin du génocide.

17 Le 30 juin 1994, Gillier ne porte pas secours aux Tutsi de Bisesero

En fait l'ordre donné le 30 juin aux commandos de marine est d'évacuer le prêtre français Jean-Baptiste Mendiondo, curé de Mukungu. Ils traversent Bisesero sans s'arrêter.

18 Le 30 juin 1994, l'opération de secours aux Tutsi de Bisesero est provoquée par des journalistes

Ce sont des journalistes, Sam Kiley du *Times* ⁴⁵ suivi de Michel Peyrard et Benoît Gysembergh de Paris-Match qui alertent des militaires français restés en arrière, le capitaine Dunant du 13^e RDP et l'adjutant-chef Prunghaud du GIGN. ⁴⁶ Conduits par les journalistes, ceux-ci retournent à Bisesero, protègent les survivants tutsi menacés par des militaires rwandais et déclenchent l'opération de secours. ⁴⁷

44. Xavier (de) Lussy, *Conseil restreint*, Présidence de la République (France), 29 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ConseilRestreint29juin1994MaquisTutsi.pdf>

45. Sam Kiley, *The discovery of Bisesero*, June 22, 2019. <https://francegenocidetutsi.org/SamKileyBisesero2019.pdf> <https://francegenocidetutsi.org/KileyVideoJune2019.mp4>

46. Benoît Gysembergh, *Rwanda : Nos reporters découvrent les morts vivants de Bisesero [En couleur]*, Paris Match, 14 juillet 1994. <https://francegenocidetutsi.org/ParisMatch14juillet1994.pdf>

47. Benoît Gysembergh, *Devant des survivants du génocide, le capitaine Dunant du 13^e RDP et des GIGN dont l'adjutant Thierry Prunghaud tiennent en respect des militaires des FAR passant dans un pickup à Bisesero*, Paris Match, 30 juin 1994. <https://francegenocidetutsi.org/DunantPrunghaud13RDPTutsiBisesero30juin1994.jpg>

19 Le 1^{er} juillet 1994, Gillier n'arrête pas le bourgmestre

Revenu à Gishyita, le capitaine de frégate Marin Gillier rencontre le bourgmestre Sikubwabo et le somme d'expliquer ce qui se passait sur le territoire dont il a la responsabilité. Ce dernier lui répond : « *qu'il fallait se débarrasser de cette engeance...* ». Mais Gillier ne l'arrête pas.⁴⁸

20 Le 15 juillet 1994, l'Élysée s'oppose à l'arrestation des ministres du GIR

À Paris le 15 juillet, un porte-parole du gouvernement français fait savoir à propos des membres du Gouvernement intérimaire rwandais qui rentreraient dans la zone humanitaire protégée par l'opération Turquoise que « *s'ils viennent à nous et que nous en sommes informés, nous les internerons* ». ⁴⁹

Mais dans les archives de François Mitterrand rassemblées par François Carle, Hubert Védrine a noté sur cette dépêche du 15 juillet de l'agence Reuter, en regard de cette phrase : « *Lecture du Président. Ce n'est pas ce qui a été dit chez le Premier Ministre* ». ⁵⁰. Donc la France a fait publiquement savoir qu'elle allait arrêter les membres du GIR dans la Zone humanitaire, mais en réalité elle ne l'a pas fait et s'est contentée de les inviter à quitter cette zone.

21 Conclusion

Au vu de ces faits, il semble que l'opération Turquoise, outre son objectif humanitaire affiché, visait aussi à maintenir le Gouvernement intérimaire rwandais, son armée (les FAR) et ses milices dans la moitié ouest du Rwanda et à forcer le FPR à négocier. Ceci dans le but de garder le Rwanda sous contrôle français. Les militaires français ne devaient pas prendre ouvertement partie dans les combats menés par les FAR et les milices contre le FPR. Mais il fallait renforcer les FAR et les milices afin d'arrêter la progression du FPR.

Le colonel Rosier, très proche de l'armée rwandaise, a été chargé de prendre les premiers contacts avec les responsables rwandais civils et militaires. Avec le lieutenant-colonel Nsengiyumva, ils ont convenu de s'échanger des informations et, comme celui-ci était chargé de soutenir les opérations de ratissage à Bisesero, Rosier aurait convenu avec lui de laisser cette opération se terminer afin d'éradiquer toute présence FPR en zone gouvernementale considérée comme le pays hutu. La reconnaissance à Bisesero aurait été une initiative propre au

48. Marin Gillier, *Turquoise : intervention à Bisesero*, 30 juin 1998, MIP Annexes, pp. 401-406. <https://francegenocidetutsi.org/Gillier30juin1998.pdf>

49. *Rwanda-Paris prêt à arreter les membres du gvt*, Agence Reuter, Paris, 15 juillet 1994. <https://francegenocidetutsi.org/Reuter15juillet1994.pdf>

50. *Rwanda-Paris prêt à arreter les membres du gvt*, Agence Reuter, Paris, 15 juillet 1994. <https://francegenocidetutsi.org/Reuter15juillet1994.pdf>

lieutenant-colonel Duval. Rosier a refusé le sauvetage proposé par Duval et a délibérément transformé les victimes en bourreaux en informant les journalistes de la découverte de combattants du FPR parvenus jusqu'aux montagnes dominant le lac Kivu. Ce qui permettait de laisser faire les massacres au vu et au su des militaires français et de la presse internationale. Si bien que lors de la visite du ministre Léotard le 29 juin 1994, l'opération d'extermination des Tutsi se poursuivait et le commandement français en avait connaissance comme le révèle la note COS du 28 juin 1994 (cote SHD 2003 Z 17/23). C'est à l'initiative de journalistes et de certains militaires français peu enclins à soutenir les massacreurs que cette opération de chasse aux Tutsi a dû s'interrompre.

Cette connivence augmentée de la tromperie à présenter les victimes comme des tueurs sont des preuves de complicité active des dirigeants français avec les auteurs du génocide. Ils n'avaient peut-être pas l'intention de commettre le génocide. Leur but était de garder le contrôle du Rwanda en soutenant leurs alliés qui commettaient le génocide. Et de cela, les dirigeants français en avaient une claire conscience. La définition de la complicité de génocide s'applique à eux.

Malgré cela, la justice française décide le 7 septembre 2022 de clore par un non-lieu l'instruction des plaintes de six Rwandais. La justice française s'est-elle mise au service des tueurs et de leurs complices ?

Références

- [1] Paul QUILÈS : *Enquête sur la tragédie rwandaise 1990-1994*. Assemblée nationale, rapport n° 1271, <http://www.assemblee-nationale.fr/dossiers/rwanda.asp>, 15 décembre 1998. Mission d'information de la commission de la Défense nationale et des Forces armées et de la commission des Affaires étrangères, sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994.